



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Les **représentants CFDT** ont pris connaissance de la stratégie pour la transformation de l'action publique présentée par le premier ministre, le 29 octobre dernier.

Notre ministère et les ARS sont concernés par la mise en œuvre de la transformation du système de santé d'une part, la réforme de l'administration territoriale et l'adaptation de l'administration centrale, d'autre part.

Concernant la transformation du système de santé, la **CFDT s'oppose à ce que ces évolutions à la hâte conduisent à une dégradation de la qualité du travail et du service rendu aux usagers**. Les propositions gouvernementales, à ce jour, ne garantissent aucunement le maintien ou mieux l'amélioration de la protection des populations.

L'actualité récente a montré que l'autoévaluation des opérateurs pouvait conduire à des crises sanitaires de grande ampleur.

La **CFDT** ne cautionnera jamais la mise en œuvre d'aucun dispositif public qui menacerait la vie ou la santé des populations.

Toute évolution des dispositifs de protection des populations actuellement en vigueur doit être négociée avec les acteurs de terrain et soumis à la consultation écrite des organisations syndicales.

S'agissant de la réforme de l'administration territoriale et l'adaptation de l'administration centrale, la **CFDT s'oppose à une remise en cause insidieuse du statut de la fonction publique**.

La **CFDT** lutte contre l'emploi précaire depuis de nombreuses années et privilégie les recrutements pérennes de droit public ou de droit privé.

La **CFDT** trouve irréaliste une gestion qui privilégierait un recours massif aux emplois de courte durée entraînant un turn-over permanent des effectifs préjudiciable à la qualité du service rendu.

La **CFDT exige** que les évolutions concernant les emplois soient négociées au niveau ministériel dans leurs différents aspects : recrutement, formation, rémunération, développement professionnel....Ces négociations doivent impérativement s'ouvrir dès janvier 2019.